

Sainte-Cécile-de-Milton

POLITIQUE DE CAMP DE JOUR GUIDE D'INSCRIPTION ET INFORMATIONS 2022



Adoptée le : Résolution

PRÉAMBULE

La présente politique vise à offrir un cadre de référence mettant à la disposition des parents l'ensemble des informations et modalités relatives au service de camp de jour de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton qui est offert lors de la période estivale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Par la réalisation de son camp de jour, la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton désire :

- Offrir aux familles miltonnaises et des municipalités avoisinantes un camp de jour pour les jeunes âgés entre 4 et 12 ans;
- Promouvoir et reconnaître l'importance des saines habitudes de vie et de l'activité physique;
- Offrir le camp de jour à des tarifs compétitifs afin de favoriser l'accessibilité au plus grand nombre de participants possible;
- Contribuer financièrement aux frais exigés en appliquant une tarification familiale;
- Valoriser la collaboration scolaire et municipale par l'utilisation des installations et des équipements.

MODALITÉS DU CAMP DE JOUR

HORAIRE

Lundi au vendredi (retour à l'horaire régulier)

Camp de jour : 8 h 30 à 16 h 30

Service de garde: 7 h à 8 h 30 & 16 h 30 à 18 h

*FERMÉ à la Fête du Canada, le 1^{er} juillet, compte tenu que c'est un vendredi et que la participation sera

très limitée.

TARIFICATION

Notez qu'aucune inscription ne sera acceptée si un solde antérieur est impayé à la Municipalité.

Rabais-période de préinscription

Il est possible de bénéficier d'un rabais de 25,00\$ par enfant pour les inscriptions reçues lors de la période de préinscription. Cette période peut être sujette à changement d'une année à l'autre.

FORFAIT TARIF PLAFONNÉ (MAXIMUM À PAYER PAR ENFANT) - ACTIVITÉS INCLUSES

OPTIONS	HORAIRE	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant*	3 ^e enfant +*
Service de garde non-inclus	8 h 30 à 16 h 30	430,00\$	365,00\$ (15%)	301,00\$(30%)
Service de garde inclus	7 h 30 à 8 h 30 16 h 30 à 18 h	533,00\$	453,00\$ (15%)	373,00\$(30%)

^{*}La tarification familiale réduite s'applique uniquement aux résidents de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

Le camp de jour entrevoit l'embauche de personnel d'animation âgé de 15 ans et plus pour palier la pénurie de main d'œuvre, considérant que la compétence d'un jeune âgé de 15 ans peut être comparable à celle d'un autre de 16 ans. L'embauche est conditionnelle à la réussite d'une entrevue de sélection et à l'obtention du DAFA.

FORFAIT À LA SEMAINE — ACTIVITÉS INCLUSES

OPTION CAMP DE JOUR			SERVICE DE GARDE	
1 semaine	82,00\$	+	15,00\$	

ABSENCES

Le camp de jour étant une activité de loisirs, les absences ne doivent pas être signalées.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

UNE SEULE PERSONNE PAR FAMILLE AURA L'AUTORISATION D'ENTRER

Arrivée : Important de prendre contact avec <u>l'animateur qui s'occupe de l'arrivée</u> avant de laisser vos enfants et de guitter les lieux.

Départ: Seules les personnes autorisées par écrit pourront venir chercher les enfants en fin de journée. Nous vous offrons le service HopHop afin d'aider les parents pour les départs des enfants. L'application HopHop est une application qui a été conçue pour permettre au camp de jour de synchroniser la préparation de l'enfant avec l'heure estimée d'arrivée du parent, permettant ainsi à l'enfant de terminer calmement ses activités avant de prendre ses effets personnels.

MODES DE PAIEMENT

En ligne en allant sur le site Web : https://www.qidigo.com/u/Municipalite-Sainte-Cecile-de-Milton/activities/session

• Les frais doivent être acquittés en totalité le jour de l'inscription.

Argent comptant

- Si cette option est envisagée, vous devez vous présenter à l'Hôtel de Ville et nous ferons l'inscription avec vous, sur place.
- Les frais doivent être acquittés en totalité le jour de l'inscription.

Chèque

- Si cette option est envisagée, vous devez vous présenter à l'Hôtel de Ville et nous ferons l'inscription avec vous, sur place.
- Le ou les chèque(s) doivent être libellés à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.
- Il est possible d'acquitter le paiement en plus d'un versement, mais vous devez donner tous vos chèques le jour de l'inscription :

Date du 1er versement : Jour de l'inscription de l'enfant

Date du 2° versement : 30 mai 2022 Date du 3° versement : 13 juin 2022

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

^{*}Des frais de 50,00\$ seront facturés pour tout chèque sans provision.

Si le remboursement est demandé avant le premier jour du début du camp de jour, des frais administratifs de 50,00\$ + taxes seront facturés. Seuls, les frais d'inscription du camp de jour et du service de garde sont remboursables.

Aucun frais administratif ne sera chargé dans le cas d'une annulation pour une raison médicale, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Annulation pendant le camp

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de début du camp de jour, à l'exception d'une annulation pour une raison médicale. Dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés au prorata des services non reçus et aucun frais administratif ne sera facturé, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Marche à suivre pour annuler l'inscription pour une raison médicale

Vous devez transmettre à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton un avis écrit, accompagné d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin, au plus tard dans les 21 jours civils après le premier jour d'absence de votre enfant au camp de jour.

SERVICE DE GARDE

Le service de garde est offert uniquement aux enfants inscrits au camp de jour. Tel qu'indiqué dans la tarification, le service de garde est offert optionnellement au coût de 15 \$/semaine, et le tarif est plafonné est de sous le forfait été complet de 8 semaines ou sous le forfait à la semaine au coût de 15,00\$/semaine. Les participants doivent être inscrits à l'avance, sous peine de se voir refuser l'accès si le ratio d'enfants/moniteurs est atteint. Les parents qui viendront chercher leur enfant à l'extérieur des heures indiquées sur le formulaire d'inscription, devront assumer les frais de pénalité suivants :

Frais de pénalité du service de garde

Retard de 15 minutes et moins-Pénalité de 5,00\$ / enfant / période de retard Retard de 15 minutes et plus-Pénalité de 10,00\$ / enfant / période de retard

COVID-19

- Les journées et les heures pourraient varier suite aux recommandations du gouvernement ou de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, pour 2022.
- Le camp de jour, été 2022 pourrait être interrompu à tous moments, à la suite des recommandations du gouvernement ou de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton. Si c'est le cas, nous rembourserons les parents au prorata des semaines de camp de jour 2022 qui ont été réalisées.
- ➤ Les enfants, les parents et les employés devront suivre les recommandations sanitaires du gouvernement <u>tous les jours.</u>